

FÉLIX ÉBOUÉ SERVITEUR DU COLONIALISME FRANÇAIS



© Archives départementales

Cette brochure est une compilation de plusieurs articles parus en février et mars 2005 dans les numéros, 916, 917, 918, 919, 920 de notre journal bimensuel «Combat Ouvrier». Certaines parties ont été légèrement modifiées par rapport aux articles parus dans le journal.

5€

INTRODUCTION

Le 26 décembre 2004, plusieurs associations ont commémoré le 120ème anniversaire de la naissance de Félix Eboué. Mais c'est régulièrement que ces associations tiennent à perpétuer le souvenir d'Eboué et organisent colloques et manifestations diverses. Depuis quelques années, Eboué est remis à l'honneur aux Antilles-Guyane comme en France. Des rues, avenues, écoles, portent son nom, un timbre a été édité à son effigie. Une grande place a été rebaptisée place Félix Eboué à Paris non loin du métro Daumesnil. Un livre de Jean- Claude DEGRAS : «Félix Eboué, le gouverneur nègre de la république» vient de sortir, comme plusieurs ouvrages avant lui. Et depuis de nombreuses années son buste trône sur la «place de la Victoire» à Pointe-à-Pitre.

Ce qui singularise en effet Félix Eboué parmi les nombreux gouverneurs de l'époque coloniale, c'est qu'il fut un Noir, petit-fils d'esclave guyanais. Deuxième particularité régulièrement évoquée: la dissidence d'Eboué par rapport au gouvernement pro-nazi de Pétain pendant la deuxième guerre mondiale, ce qui lui valut d'être condamné à mort par ce même gouvernement, tout comme De Gaulle. En effet, alors gouverneur en Afrique, il s'était rallié aux «forces de la France libre» du général De Gaulle, ce qui permit à ce dernier de revendiquer l'alignement derrière lui d'une bonne partie de l'empire colonial français d'Afrique. Il mit ainsi à la disposition des forces gaullistes une base territoriale... qui leur permit d'exister à l'échelle internationale, dans le camp des puissances belligérantes opposées à Hitler.

Enfin Eboué fut inhumé en 1949 au Panthéon et reçut ainsi officiellement la reconnaissance de l'Etat français pour ses services rendus.

Pour beaucoup de tenants de la «promotion noire», notamment les cercles maçonniques antillais (Eboué était franc-maçon et membre du parti socialiste) le fait qu'Eboué fut «le gouverneur nègre» occulte pratiquement tout le reste et notamment le fait qu'il fut un grand serviteur du capitalisme et du colonialisme français et de plus à une époque où le colonialisme était synonyme d'exploitation féroce, grande misère, humiliations de toutes sortes pour les peuples de ces pays dominés, écrasés. Ces cercles et beaucoup d'individus font de Félix Eboué un sujet de fierté pour les Noirs, ce qui pour les raisons invoquées précédemment n'a pour nous aucune raison d'être.



De Gaulle et Ebohé face aux tirailleurs sénégalais

UN NOIR FORMÉ DANS LE SÉRAIL COLONIAL

A partir de 1910, Félix Eboué diplômé de «l'école coloniale» d'où sortaient tous les cadres supérieurs de l'administration coloniale, fut nommé en Afrique Equatoriale française (AEF), à Madagascar puis en «Oubangui» (aujourd'hui République Centrafricaine). En 1933 il fut nommé secrétaire général en Martinique, poste de gouverneur sans en avoir encore le grade. C'est en 1936 qu'il fut nommé gouverneur, à la Guadeloupe. En 1938 il fut nommé gouverneur du Tchad puis après son ralliement à De Gaulle ce dernier le nomma gouverneur général de l'AEF qui comprenait le Gabon, le Tchad, le Congo et l'Oubangui. Le fait de nommer un Noir à des postes aussi importants en Afrique et aux Antilles aurait été impensable quelques années avant. Mais le pouvoir colonial s'était rendu compte de tout le parti qu'il pouvait tirer de Noirs diplômés de ses colonies, pour mieux faire passer sa politique coloniale d'oppression auprès des Noirs d'Afrique et des Antilles. Plusieurs promotions d'administrateurs coloniaux, de magistrats, de militaires noirs des Antilles-Guyane se succédèrent ainsi, surtout en Afrique noire comme auxiliaires du colonialisme français. Certains se montrèrent particulièrement zélés, lèche-bottes, «oncle Tom». D'autres se rebellèrent comme par exemple René Maran auteur de *Batouala*, prix Goncourt en 1921, Albert Beville (alias Paul Niger) ou encore Guy Tirolien poète de la négritude, anti-colonialiste. A cette époque d'inquisition coloniale, l'attitude de ces hommes là, même s'ils se contentaient de dénoncer le colonialisme en paroles ou par leurs écrits ne manquait pas de courage. Ils furent mis à l'index. Félix Eboué, et c'est à mettre à son crédit, a soutenu René Maran et a même engagé avec lui une correspondance amicale. Sa hiérarchie le lui reprocha et jeta une ombre sur son tableau de carrière. Elle fut éphémère. Eboué sut se rendre si précieux à l'égard de cette hiérarchie que l'incident n'eut plus de conséquence pour la suite de sa carrière.

Le futur gouverneur s'efforça d'apprendre les us et coutumes africaines, l'origine des manifestations coutumières. Il publia une étude sur les langues Sango, Banda et Mandjia et se pencha sur l'étude des mœurs et coutumes de certaines ethnies. Ses hagiographes ne tarissent pas d'éloges à ce sujet. Mais cette démarche n'était nullement nouvelle chez les colonialistes depuis déjà longtemps. Beaucoup d'entre eux dont de fieffés racistes avaient «étudié»

les Noirs un peu comme on peut faire des recherches sur une espèce zoologique.

Il n'en reste pas moins vrai que le «gouverneur nègre» se montra loyal jusqu'au bout à l'égard du colonialisme français, celui-là même dont par ses écrits il a montré qu'il connaissait bien les vices.

Quand Eboué se rebella, ce fut contre Pétain et l'occupation de la France par les troupes de Hitler, en prenant parti pour De Gaulle.



FELIX EBOUÉ, RECEVANT DE GAULLE AU TCHAD PENDANT LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE.

Après la défaite face à l'Allemagne, deux politiques s'opposèrent pour préserver les intérêts de l'impérialisme français. La première était incarnée par Pétain et elle visait à la préservation des intérêts de l'impérialisme français, dans un contexte marqué par la défaite militaire de l'armée française face à l'armée de Hitler. La «collaboration» était l'expression du fait qu'incapable de se défendre militairement face à l'impérialisme allemand, l'impérialisme français cherchait à défendre ses intérêts économiques en collaborant avec les vainqueurs. La bourgeoisie parvint, malgré la défaite, à préserver un appareil d'Etat indépendant au lieu d'être directement dirigé par un «Gauleiter» comme le furent d'autres pays vaincus. La «collaboration» entre les sommets de l'Etat français et l'Allemagne nazie fut facilitée par la sympathie des milieux politiques réactionnaires en France avec l'anticommunisme de Hitler.

Mais l'épreuve de force de la deuxième guerre mondiale ne se joua certes pas entre l'Allemagne et la France. Et, pour préserver ses intérêts futurs, l'impérialisme français avait intérêt à garder un pied dans le camp des puissances anglo-saxonnes. C'est cette politique qu'incarna alors De Gaulle. Pendant que le gros de l'appareil d'Etat français collaborait avec l'Etat allemand, De Gaulle et ceux qui l'avaient rejoint préservaient pour l'Etat français la possibilité d'un renversement d'alliance, s'appuyant sur des réseaux de résistance en France métropolitaine – plus symboliques que d'une réelle valeur militaire – et sur le personnel politique des colonies, assez éloignées du théâtre des affrontements européens pour pouvoir se rallier à De Gaulle.

Après la défaite de l'Allemagne, De Gaulle put se prévaloir de son parti pris en faveur de l'alliance anglo-américaine pour prendre la direction de l'Etat français...permettant à la bourgeoisie française de préserver son Etat pourtant compromis de la tête aux pieds dans la «collaboration». L'impérialisme français parvint ainsi, grâce à De Gaulle, à figurer dans le camp victorieux et à participer en tant que «grande puissance» - fût-ce sur un strapontin- aux négociations qui, de Yalta à Postdam, allaient dessiner la configuration politique de «l'après-guerre».

EN AFRIQUE PENDANT LA FÉROCE OPPRESSION COLONIALE !

Félix Eboué ne se rebella jamais contre le colonialisme et ses horreurs. Il l'incarna même pleinement au plus haut niveau cherchant à «l'améliorer», toujours au nom des intérêts capitalistes et impérialistes français.

Quand il arriva en Afrique, le colonialisme faisait déjà depuis très longtemps régner sa loi implacable, de répression, travail forcé, mise en coupe réglée de ses possessions pour le plus grand bonheur des sociétés capitalistes françaises. Les champs des chefs traditionnels étaient établis par l'administration, mais les paysans devaient obligatoirement cultiver «les champs du commandant», “les commandants de cercles” autrement dit ceux du pouvoir colonial. On instaura dans certains territoires des «cultures forcées» comme celles du maïs ou des plantations de cacaoyers en basse Côte d'Ivoire.

Eboué, lui, en Oubangui protégea la culture forcée du coton. En 1927 un accord donna à des sociétés d'achat tenues d'installer des usines ou des ateliers d'égrenage le monopole d'achat sur un territoire donné ; l'administration s'engageant à fournir en coton les dites usines. L'accord concernait les sociétés Cotonfran, (française) Cotonaf (belge), la société cotonnière du Haut-Oubangui (Cotoubangui). Les charges de l'encadrement qui au Congo belge incombaient aux sociétés étaient en Oubangui entièrement supportées par l'administration coloniale française. La production du «coton du commandant» s'effectuait par le régime du travail forcé des populations. Etaient «exemptés», les gens exerçant un métier à temps complet, les vieillards, les mères de cinq enfants et plus, les femmes de manoeuvres travaillant sur les plantations européennes. Etaient «imposables», c'est à dire contraints au travail obligatoire, tous les autres adultes de quinze à cinquante ans. Ces travaux étaient extrêmement pénibles. Après tout le travail de plantation, d'entretien, de récolte il fallait encore porter le coton à tête d'homme par paniers de 30 ou 40 kilos. Ensuite les travailleurs étaient soumis à un contrôle strict pour sanctionner éventuellement les défaillants ou ceux qui n'avaient pas assez produit.

Le kilo de coton graine était payé 1,25 f en 1927. Le kilo de coton fibre à la même période se vendait au Havre 12 f. En comptant 10 kg de coton-graine pour 3 kg de coton-fibre, les sociétés cotonnières revendaient 36 f ce qu'elles avaient acheté 12.50 f.

Le système du travail obligatoire fut généralisé sous Eboué en Oubangui. On y compta plus de 473.000 hommes et femmes valides astreints à ce régime très dur. Mais c'est la construction du chemin de fer «Congo-Océan» pour lequel on déplaça des populations entières, pour lequel on exploita des dizaines de milliers d'hommes jusqu'à la mort, qui fut le plus barbare entre 1921 et 1934 : par convois entiers on fit venir des hommes de plusieurs régions de l'AEF dont d'Oubangui. Sur 8 000 hommes recrutés par les premiers convois, 1 700 arrivèrent à destination.

Le célèbre journaliste Albert Londres a décrit cette horreur dans «Terre d'ébène» et autres articles. Il écrit : «le sacrifice fut considérable. A ce jour, cependant il ne dépasse pas dix sept mille». C'était bien les 17 000 morts réclamés par le gouverneur général Antonetti qui avait déclaré : «il faut accepter le sacrifice de six à huit mille hommes ou renoncer au chemin de fer» puis : «il me faut dix sept mille morts pour mon chemin de fer et il ne nous reste plus que trois cents kilomètres de voies ferrées à construire». Une insurrection générale éclata en 1928 que le pouvoir colonial mit plusieurs années à mater.

Tout cela s'est produit pendant qu'Eboué servait comme haut administrateur en Oubangui. Pendant que des milliers d'Africains crevaient comme des bêtes sur le chemin de fer Congo-Océan, lui, il reçut la légion d'honneur en 1927.

ÉBOUÉ ET UN COLONIALISME PLUS «EFFICACE»

Ce deuxième article, toujours sur le rôle d'Eboué en Afrique, a pour but de montrer comment il a tenté d'améliorer l'administration coloniale mais nullement de la combattre. Il s'agissait pour lui en tant que responsable des intérêts «français» en Afrique c'est-à-dire du capitalisme français, de présenter la meilleure façon possible pour le colonialisme français d'exploiter les peuples d'Afrique. La déclaration suivante est édifiante sur l'état d'esprit d'Eboué, à propos de la construction du chemin de fer Congo-Océan pour lequel périrent des dizaines de milliers d'Africains.

Eboué écrivit en 1941 : «Aujourd'hui – et le fait est surtout sensible au Gabon- les jeunes mâles des villages de l'intérieur sont enlevés à leur vie coutumière, à leurs femmes et à leurs enfants, pour être transportés dans des campements où s'opère le mélange des races, où l'homme se trouve dépaysé,

désindividualisé pour son plus grand dommage moral, où quelques prostituées stériles, sans lui donner la faculté de reproduire, le contaminent souvent pour la vie, où même en échange d'un salaire et du développement meilleur de ses muscles, il perd le sens profond de l'existence en même temps que le moyen de la perpétuer. Cependant que se forme ce prolétariat masculin, les villages, privés de leurs meilleurs éléments, végètent ; les femmes n'ont plus d'enfants, la race disparaît.»

Eboué décrit la réalité du colonialisme. Mais il en était un des principaux exécutants sur le terrain. Et, en fait, ce qu'il déplore ce ne sont pas vraiment les souffrances humaines terribles mais le gâchis pour le colonialisme lui-même. «Sans lui donner la faculté de se reproduire... la race disparaît!» Attention, on tue la poule aux œufs d'or. Tout le cheptel va crever! Ou encore l'expression «en échange du meilleur développement de ses muscles»... oui, par un travail harassant, comme un mulet, comme une bête!

Lisons encore Eboué dans «la nouvelle politique indigène en A.E.F. (Afrique Equatoriale Française)» éditée en 1945. Il commence par citer l'un des plus grands colonialistes, Lyautey. «Il y a dans toute société, une classe dirigeante, née pour diriger, sans laquelle on ne fait rien. La mettre dans nos intérêts...»

Eboué dit cela pour commencer une démonstration tendant à prouver l'efficacité qu'il y aurait à mieux fonder la politique coloniale sur les chefs coutumiers, les chefs traditionnels africains.

Il écrit, en parlant du chef traditionnel: «Il n'est pas le continuateur de l'ancien roitelet indigène. Même lorsqu'il y a identité de personne, il n'y a plus rien de commun entre l'état de choses ancien et le nouveau. Le chef de canton, fut-il le descendant du roi avec lequel nous avons traité, ne détient aucun pouvoir propre. Nommé par nous, après un choix en principe discrétionnaire, il est seulement notre auxiliaire...»

Et Eboué précise: «Le canton est constitué par un groupement de villages. Il est placé sous l'autorité d'un agent de l'administration indigène qui prend le nom de chef de canton. Celui-ci est assisté éventuellement par un secrétaire qui le seconde et au besoin le supplée. Les chefs de canton et le secrétaire du chef de canton sont nommés par le lieutenant gouverneur sur la proposition du commandant de cercle. Pour cette nomination il n'y a pas et il ne

saurait y avoir de règle. Tout dépend des circonstances. Le principe ainsi que nous le rappelions il y a un instant, c'est que notre choix est discrétionnaire. Il s'agit d'un échelon de commandement que nous avons créé et que nous imposons...»

Voilà Eboué au cœur de son œuvre colonialiste.

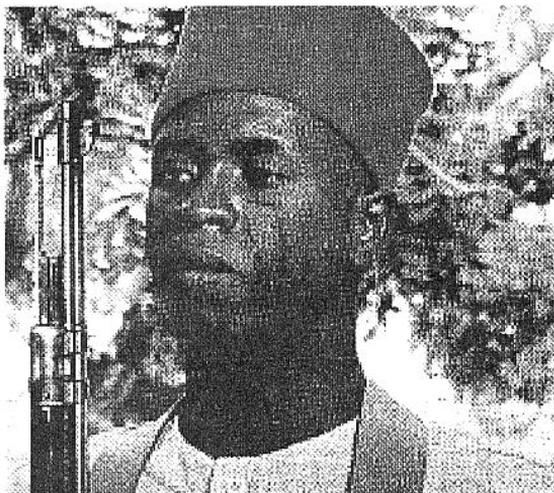
À PARTIR DES «ÉVOLUÉS»

En marge de la conférence de Brazzaville de 1944, restée célèbre car De Gaulle y ébauche légèrement quelques idées de décolonisation future et timide à côté d'une réaffirmation de la colonisation française pour le présent, les propositions d'Eboué furent retenues. Quelles sont-elles?

En matière de «politique indigène», on en reste aux conceptions d'Eboué sur le statut des «notables évolués». Eh oui ! c'était le terme, «les évolués», les notables africains, sortis de l'analphabétisme, qui étaient parvenus à acquérir un minimum de culture française. Mais surtout cela signifiait en fait «qui avaient adopté le mode de vie et de pensée occidentale et étaient vraiment dévoués à la métropole coloniale», en somme de bons auxiliaires du colonialisme.

Eboué parle de «respect des coutumes», mais l'usage des langues locales dans l'enseignement demeurera strictement interdit. Pas question non plus de citoyenneté pour les sujets. On se contenta de promettre la «suppression progressive des peines de l'indigénat à partir de la fin de la guerre». Il est prévu que la «liberté du travail» sera rétablie (par rapport au régime du travail forcé) dans un délai de ... cinq ans. Mais la conférence de Brazzaville instaurera un service de travail obligatoire d'un an pour les jeunes gens non incorporés dans l'armée.

Alors si «papa Eboué» comme on l'appela en Guadeloupe ne fut pas l'auteur principal direct de toutes ces mesures, il le fut pour un grand nombre. Tout le reste se fit avec son assentiment total. Responsable jusqu'au bout à l'égard du colonialisme français il permit, alors gouverneur du Tchad puis gouverneur général pour toute l'A.E.F., de saigner encore plus l'Afrique en envoyant des dizaines de milliers d'Africains à la boucherie sur les champs de bataille d'Europe.



UN TIRAILLEUR SENÉGALAIS

Quant aux «évolués», un certain nombre d'entre eux deviendront les dictateurs sanglants des états africains indépendants protégés par l'Etat français après les indépendances. Et ceux qui se rebelleront seront liquidés politiquement, quand ils ne le seront pas physiquement.

«SOCIALISTE» ET COLONIALISTE

Eboué déclara un jour à l'un des proches collaborateurs qui lui demandait les raisons de son inscription au parti SFIO (section française de l'internationale ouvrière) alors qu'il était administrateur des colonies et que la doctrine socialiste de cette époque condamnait (en parole) la colonisation : «Le fait d'appartenir à l'administration coloniale n'a jamais constitué une adhésion à la politique d'un gouvernement ; j'ai le droit, vous en conviendrez, de ne pas partager les opinions politiques de mon ministre ; tant que j'applique ses instructions, il n'a aucun reproche à me faire. En politique je suis socialiste ; en service, je suis administrateur des colonies ; on ne m'a jamais encore dit que j'administrerais mal».

Voilà donc comment Eboué justifiait son rôle. Cette déclaration éclaire aussi sur l'hypocrisie de ces «socialistes» qui n'avaient plus rien à voir avec l'origine prolétarienne révolutionnaire du socialisme. Bien au contraire,

auxiliaires de la politique bourgeoise, la SFIO et les socialistes ont toujours soutenu en fait la politique coloniale de la France, quand ils ne l'ont pas directement dirigée à certaines périodes. Lisons par exemple cette déclaration édifiante de Léon Blum, dirigeant du Parti Socialiste français et futur président du conseil du front populaire. Il la fit en 1927 à la chambre des députés : «Nous avons trop l'amour de notre pays pour désavouer l'expansion de la pensée, de la civilisation française. Nous admettons le droit et même le devoir des races supérieures d'attirer à elles celles qui ne sont pas parvenues au même degré de culture et de les appeler aux progrès réalisés grâce aux efforts de la science et de l'industrie».

Et si parfois ces socialistes disent modérément s'opposer aux guerres de conquête, ils considèrent malgré tout la colonisation comme une mission civilisatrice. Rien d'étonnant donc à ce que les descendants de ce socialisme là aient ensuite participé, par exemple entre 1944 et 1950, à des gouvernements qui, outre une politique anti-ouvrière en France, ont mené une série de féroces répressions dans les colonies : en Algérie dans le Constantinois en 1945, en Indochine où dès octobre 1945 commençaient les premières opérations de guerre coloniale, à Madagascar où le massacre par les troupes coloniales françaises fit des dizaines de milliers de morts. Puis c'est encore un dirigeant «socialiste», Guy Mollet, Président du conseil en 1956 qui réclama et obtint les pouvoirs spéciaux en Algérie pour intensifier la guerre contre l'insurrection nationaliste algérienne.

Eh bien c'est de ce parti là dont les Fabius, Hollande, Strauss-Kahn, Lang, Ségolène Royal aujourd'hui sont les héritiers politiques directs, aussi hypocrites et méprisants à l'égard des travailleurs et des peuples coloniaux. N'ont-ils pas été, par exemple, les artisans d'un jeu politique trouble en Afrique noire et singulièrement dans la région des grands lacs, au Rwanda, avec Mitterrand au pouvoir, politique qui aura conduit entre autres causes au génocide rwandais ?

ÉBOUÉ EN MARTINIQUE. POUR DÉFENDRE QUELS INTÉRÊTS ?

Le 28 janvier 1932, le ministre des colonies nomma Félix Eboué secrétaire général en Martinique.

La Martinique et la Guadeloupe des années 30 n'avaient rien à voir avec ce qu'on en connaît aujourd'hui. Dans ces deux îles la population laborieuse vivait dans une pauvreté telle qu'on à peine à le croire aujourd'hui. On y mourait de malnutrition et de maladies tropicales endémiques. La grande majorité des travailleurs était exploitée dans les champs de canne et les usines à sucre aux mains d'une minorité de «blancs pays» (les békés) ou de sociétés françaises. Le racisme de ces familles békés et des fonctionnaires coloniaux était encore plus évident qu'aujourd'hui. Bref, la société coloniale dans toute sa splendeur ! Mais les travailleurs n'ont jamais accepté cette situation sans réagir. Grèves et mouvements sociaux se succédaient à un rythme régulier et étaient régulièrement réprimés par les forces de gendarmerie à coups de fusil, laissant des grévistes morts et blessés sur le pavé.



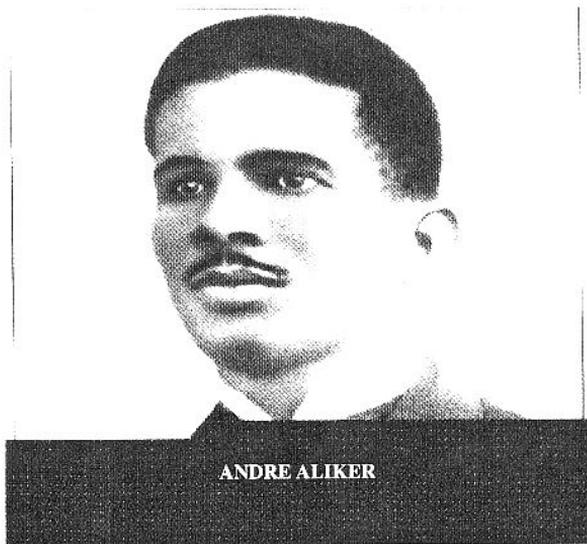
Les travailleuses présentes dans les huttes

En Martinique, Eboué ne se signala pas particulièrement par une attitude et des mesures allant directement et ouvertement à l'encontre des pratiques habituelles ou à l'avantage des couches populaires et laborieuses. Mais il prit des mesures générales plutôt positives. Il s'attaqua par exemple à la fraude électorale. Un événement qui semble avoir fort marqué l'opinion à l'époque est le grand bal qu'Eboué organisa en novembre 1933, rendu célèbre parce qu'il y avait invité aussi bien des «grands Blancs» que des Noirs ou des Mulâtres. On lui avait annoncé un fiasco. Ce fut un succès.

La haute société martiniquaise s'y retrouva par delà la couleur de la peau.

Eboué fit raser quelques bidonvilles et relogea les gens, il lança un mouvement sportif en regroupant les organisations rivales, il contribua à la construction d'un immeuble sportif moderne à Fort-de-France avec gymnase. Bref, il tenta par ces mesures de masquer quelque peu l'exploitation et la misère des masses laborieuses de la Martinique.

Mais Eboué n'en défendait pas moins les intérêts des gros possédants blancs.



Le 11 janvier 1934, le journaliste, membre du parti communiste martiniquais, André Alier avait été assassiné sur ordre d'un groupe de possédants béké. C'est dire quel était le climat de l'époque et le sentiment d'impunité que ressentait la caste béké.

ÉBOUÉ GOUVERNEUR EN GUADELOUPE

Félix Eboué arriva à la Guadeloupe le 20 octobre 1936, nommé par le gouvernement de Front populaire en France. Il est alors gouverneur en titre après avoir exercé comme secrétaire général en Martinique avec des fonctions périodiques de gouverneur par intérim. Il a déjà une longue expérience coloniale comme administrateur des colonies en Afrique noire.

Il faut noter qu'octobre 36 se situe quatre mois après la grève générale de juin 36 où la classe ouvrière française, au bord de la révolution sociale, a pu arracher au patronat certains avantages sociaux comme les 40h par semaine ou encore les congés payés.

En Guadeloupe, les travailleurs se battent aussi d'arrache-pied surtout dans le secteur des usines à sucre et des champs de canne. Ces grèves d'avant récolte sucrière se soldaient régulièrement par des affrontements avec les gendarmes qui n'hésitaient pas à faire feu blessant et tuant des travailleurs.

LA MANIPULATION SOCIALE : EXEMPLE : LA GRÈVE DE 1936 À LA BOUCAN

(commune de Sainte Rose)

En décembre 1936, la grève battait son plein dans le secteur de «La Boucan» (commune de Sainte Rose) en Guadeloupe. Les ouvriers cernaient la maison du directeur de l'usine. Eboué s'y rendit et tint aux ouvriers le langage suivant: «je suis venu dans votre pays avec une grande joie et une grande fierté ; j'étais heureux, moi, un Noir, de venir vous administrer, vous des gens de ma race. Et je comptais sur vous. Je sais qu'on a commis des injustices, mais vous savez que je les répare en ce moment. Je sais également que vos salaires sont insuffisants ; vous savez que je suis venu en Guadeloupe dans le but d'obtenir que votre situation soit rendue décente. Je connais tous vos besoins, et vous, vous savez que vous pouvez compter sur moi pour les satisfaire. Il n'y a donc rien entre vous et moi qui puisse nous séparer. Or, depuis que je suis en Guadeloupe, les choses se passent exactement comme si, honteux de voir un Noir à la tête du pays, vous les ouvriers industriels et agricoles, vous aviez juré, d'accord avec l'usine, de me faire partir dans la honte et dans le sang.... On me conseille..... d'appeler la gendarmerie...

Pour vous obliger à délivrer ces Blancs, un homme, une femme et deux enfants que vous tenez prisonniers depuis ce matin dans cette maison. Beau courage en vérité, vous êtes des milliers contre eux ! Je n'appellerai pas la gendarmerie car ce qu'on veut c'est faire couler le sang. .. Voyez ces mains noires comme les vôtres, elles n'ont jamais été souillées par une goutte de sang. Voulez vous donc jeter l'opprobre sur notre race? Quant à moi, plutôt que de faire le jeu des ennemis de la race noire, je préfère m'en retourner en Afrique où des hommes m'attendent et qui eux, me comprennent».

Les historiens soulignent que les ouvriers se dispersèrent après le discours. Néanmoins, ce qui est sûr c'est qu'Eboué évita le bain de sang habituel. Pendant toute la durée de son gouvernorat il ne fit jamais faire intervenir les gendarmes.

C'était un changement de taille mais cela ne réglait pas le problème de l'exploitation féroce, des bas salaires, de la morgue des propriétaires blancs. Eboué usait largement de l'argument de la couleur de sa peau pour tenter d'amadouer les travailleurs noirs et protéger les gros propriétaires. C'est dans l'épisode de La Boucan qu'il montra bien toutes les bonnes raisons qu'avait un gouvernement d'utiliser un Noir comme lui pour tenter de tromper les masses en grève.

Là, Eboué joue pleinement son rôle de pompier au service de l'Etat et des gros propriétaires. Il n'était pas surprenant que des travailleurs noirs aient pu réagir en disant ou en pensant: «laissons tomber, ne mettons pas un Noir comme nous (gouverneur pour une fois) en difficulté» ou qu'ils aient pensé qu'en tant que Noir Eboué défendait en partie quand même leurs intérêts. Ce qui était absolument faux.

UNE POLITIQUE DE POMPIER SOCIAL AU SERVICE DES CAPITALISTES

Pendant tout son séjour Eboué courut ainsi en sapeur pompier d'un bout de l'île à l'autre pour tenter d'éteindre les incendies sociaux qui embrasaient l'île et toujours avec la même politique démagogique. C'était bien le but que lui avait assigné le gouvernement.

Il dénommait ces missions ses «tournée épiscopales». Expression révélatrice. Il s'agissait d'aller porter la bonne parole, «évangéliser» les masses, les désactiver par un discours œcuménique social et politique, le genre «tous les hommes sont frères, tous les hommes sont égaux, faites confiance à votre race, donc faites moi confiance» etc. Il ne put empêcher toutefois qu'en février 1937 toujours à l'ouverture de la récolte, il y eut des affrontements sérieux et des blessés parmi les travailleurs dans la région de Pointe-à-Pitre.

Félix Eboué sut se forger une forte popularité en Guadeloupe de par sa politique non directement répressive et parce qu'il avait pu éviter le bain de sang, parce qu'il était noir, parce que les salaires dans la canne avaient quelque peu augmenté, parce qu'il était à l'origine de certaines réalisations sportives et sociales. Mais Eboué ne faisait que surfer sur la vague de fond soulevée par les luttes sociales en France et aux Antilles. Elle avait inquiété la bourgeoisie et l'Etat qui avaient lâché du lest. La popularité de Eboué était le reflet déformé des luttes ouvrières. Il gagna le surnom de «papa Eboué» et quand il quitta la Guadeloupe, ce fut sous les acclamations et accompagné d'une grande foule.

Eboué avait joué son rôle au service des patrons pour tenter d'endormir la classe ouvrière et favoriser la pérennité d'une exploitation féroce sous une apparence de stabilité et de calme social. Fort heureusement les grèves, les luttes n'ont jamais cessé. Et elles repartirent de plus belle après la guerre.

« JOUER LE JEU ».... ACCEPTER SON SORT DE COLONISÉ ?

Les cercles «éboistes», francs-maçons, socialistes ou de droite nous ressortent régulièrement le discours d'Eboué qu'ils ont rendu célèbre: «Jouer le jeu», discours qu'il tint le 1er juillet 1937 au lycée Carnot à Pointe-à-Pitre, adressé à la jeunesse d'Outre-Mer. Deux ans après, en septembre 1939 une partie de cette jeunesse des colonies allait servir de chair à canon sur les champs de bataille d'Europe et vivre combien d'humiliations racistes, combien de sacrifices, de blessures morales et physiques. Combien ne revinrent jamais !

Voici quelques extraits de ce discours :

«Jouer le jeu, c'est être désintéressé, c'est piétiner les préjugés, tous les préjugés et apprendre à baser l'échelle des valeurs sur les critères de l'esprit, jouer le jeu c'est mépriser les intrigues et les cabales, ne jamais abdiquer, malgré les clameurs ou menaces, c'est poursuivre la route droite qu'on s'est tracée, jouer le jeu c'est savoir tirer son chapeau devant les authentiques valeurs qui s'imposent et faire un pied de nez aux pédants et aux attardés, jouer le jeu c'est aimer les hommes, tous les hommes et se dire qu'ils sont tous bâtis sur une commune mesure humaine qui est faite de qualités et de défauts, jouer le jeu, c'est mériter notre libération et signifier la sainteté, la pureté de notre esprit.»

Ce discours est en réalité conciliateur et hypocrite. On demande à la jeunesse noire, la jeunesse de couleur, d'Outre-mer, la jeunesse piétinée, discriminée, colonisée, exploitée dans des pays où les puissants ne respectent aucune loi, aucun principe, on lui demande de «tirer son chapeau devant les authentiques valeurs». Mais de quelles valeurs parle Eboué ? celles du colonialisme? Il demande à la jeunesse d'Outre-mer «d'aimer tous les hommes»...peut être, aussi ceux qui tiraient sur les ouvriers en grève, ceux de la caste béké, raciste?

Enfin, «jouer le jeu c'est mériter notre libération», mais quelle libération? Si là, Eboué fait allusion à l'abolition de l'esclavage, c'est bien hypocrite. Il en parle comme si elle avait été généreusement octroyée. Or, cette «libération» est due

à la lutte armée des esclaves révoltés d'Haïti, de Guadeloupe et de Martinique dans le contexte marqué par les révolutions françaises de 1794 et de 1848. De plus, en Guadeloupe et en Martinique, dans les décennies qui suivirent l'abolition, les travailleurs anciens esclaves n'ont pas affronté seulement les propriétaires fonciers blancs. Ils ont du aussi se heurter aux notables politiques et aux mulâtres et Noirs riches ou aisés.

Alors si c'est cette «libération» là que la jeunesse d'outre-mer devait mériter, comme le dit Eboué, il n'y a aucun crédit à lui faire.

D'autre part, en Martinique et en Guadeloupe, les travailleurs, pour obtenir la moindre avancée sociale ont dû se battre pied à pied contre la bourgeoisie béké et l'administration coloniale, comme ceux de La Boucan.

Si Eboué veut parler d'autre chose que de l'abolition de l'esclavage lorsqu'il parle de « libération », alors de quelle libération peut-il donc être question dans un régime colonial où précisément les droits les plus élémentaires des travailleurs étaient foulés aux pieds ?

Ce discours rejoignait celui de toute une génération de leaders noirs américains et caribéens populistes qui pensaient que les Noirs devaient avant tout montrer par leur travail, leur probité, leur honnêteté qu'ils pouvaient accéder aux postes et ainsi se faire reconnaître du pouvoir blanc et petit à petit ainsi parvenir à leur émancipation... sans contestation, en se coulant dans le moule...

Les propos d'Eboué étaient un appel en direction d'une élite ou des candidats à une élite reconnue par le colonialisme. Mais même cela le colonialisme ne l'admettait pas si facilement et ne jouait pas franc jeu. Les événements l'ont démontré. Combien de Noirs, d'Asiatiques, Arabes ou autres colonisés ayant suivi ce chemin, ayant fait des études et prouvé leurs compétences professionnelles ont été subordonnés par l'administration coloniale à des Blancs français bien moins compétents! Ce n'est que par la force, la rébellion que le colonialisme français a été contraint de céder après même que les anti-colonialistes aient épuisé de nombreuses formes plus modérées d'accession aux responsabilités. Par la suite d'ailleurs le colonialisme saura se concilier ces nouveaux dirigeants pour que les intérêts des grands groupes capitalistes opérant dans ces régions soient préservés. Ces dirigeants restèrent

donc bien dans la lignée d'Eboué, chargés de veiller aux intérêts des ex-colonialistes et cela contre ceux de leurs propres peuples. Ce fut le cas en Indochine, en Algérie et ailleurs.

En Martinique et en Guadeloupe, les avancées vers les libertés démocratiques de base ont été gagnées par la lutte, la mobilisation, la menace de l'explosion sociale ou armée. C'est en s'engageant dans de telles luttes, en se faisant rebelle que la jeunesse d'Outre-mer a gagné en partie sa dignité. Et quand Eboué déclare enfin : «jouer le jeu c'est accepter la décision de l'arbitre que vous avez choisi» passe encore, mais quand il ajoute «ou que le libre jeu des institutions vous a imposé»... D'abord quel «libre jeu»? Ensuite, "accepter ce qui est imposé"? Mais non, voilà qui est proprement inacceptable.

Combat Ouvrier 07 mai 2006.



*L'Impérialisme Français
a largement utilisé ces troupes
coloniales*

Les Touillens dans le Djebel



Les méharistes à Dett el Za



Les tirailleurs sénégalais versaient leur sang et récoltaient le mépris.

Site Internet de Combat Ouvrier
[http:// www.combat-ouvrier.net](http://www.combat-ouvrier.net)
Pour nous écrire sur Internet :
redaction@combat-ouvrier.net

COMBAT OUVRIER

Adresser toute correspondance :

En Guadeloupe :
COMBAT OUVRIER
S/C François ANAÏS
B.P. 213
97156 Pointe-à-Pitre CEDEX

En Martinique :
COMBAT OUVRIER
Louis MAUGÉE
B.P.821
97258 Fort-de-France CEDEX